

Annexe du flash n°23-2011 :

Établissements de crédits habilités à distribuer les prêts PLS, PLI et PSLA

Les taux et les enveloppes issus de la procédure de refinancement et de la fixation des conditions relatives aux enveloppes réservataires de la Caisse des dépôts et consignations sont indexés sur le livret A¹ indexés pour un livret A à 2,25%, taux applicable à compter du 1er août 2011 :

PLS 2011

Établissement distributeur	Enveloppe (en M€)	Taux pour les organismes HLM, SEM de logement social et emprunteurs bénéficiant d'une garantie de collectivité territoriale	Taux pour les autres emprunteurs personnes morales		Taux pour les autres emprunteurs personnes physiques	
			Taux min.	Taux max.	Taux min.	Taux max.
CDC	700	3,32%	3,32%	3,57%	3,32%	3,62%
Crédit Agricole	2800					
Crédit Coopératif						
Crédit Foncier - Groupe BPCE						
Crédit Mutuel						
Dexia						
Société Générale						
Total	3500					

PLI

Établissement distributeur	Enveloppe (en M€)	Taux pour les organismes HLM, SEM de logement social et emprunteurs bénéficiant d'une garantie de collectivité territoriale	Taux pour les autres emprunteurs personnes morales et physiques		Taux pour les autres emprunteurs personnes physiques	
			Taux min.	Taux max.	Taux min.	Taux max.
CDC	80	3,65%	3,65%	3,90%	3,65%	3,95%
Crédit Agricole	120					
Crédit Foncier - Groupe BPCE						
Dexia						
Total	200					

PSLA

Établissement distributeur	Enveloppe (en M€)	Taux pour les organismes HLM, SEM de logement social et emprunteurs bénéficiant d'une garantie de collectivité territoriale	Taux pour les autres emprunteurs personnes morales		Taux en cas de transfert du prêt à une personne physique	
			Taux min.	Taux max.	Taux min.	Taux max.
Crédit Agricole	300	3,25%	3,25%	3,50%	3,25%	3,55%
Crédit Coopératif						
Crédit Foncier – Groupe BPCE						
Crédit Mutuel						
Dexia						
Total						

¹ Chaque variation du taux du livret A se répercute à même hauteur sur le taux des prêts.